

**MAIRIE :
de JOUY SUR
EURE**

Demande déposée le 07/04/2021 07/04/2021

N° DP 027 358 21 F0006

Par :	MADAME LEBLANC MONIQUE
Demeurant à :	7 RUE CADET 75009 PARIS
Sur un terrain sis	4 RUE DU BEAUREGARD LE POIRIER MARTIN JOUY SUR EURE
à :	358 AB 1
Nature des Travaux :	Création d'une fenêtre sur pignon

Surface de plancher créée :
0 m²

Destination : 0

Objet : procédure contradictoire

MADAME,

Vous avez déposé le 07/04/2021 à la mairie de « JOUY SUR EURE » un dossier de déclaration préalable, pour un projet situé 4 RUE DU BEAUREGARD LE POIRIER MARTIN.

Le 09/05/2021, cette déclaration préalable a fait l'objet d'une décision de non opposition tacite, aucune décision n'ayant été notifiée dans le délai d'un mois suivant le dépôt de votre demande en mairie.

Cependant, votre projet ne respecte pas le Code Civil.

En effet, l'article 675 précise que « l'un des voisins ne peut, sans le consentement de l'autre, pratiquer dans le mur aucune fenêtre ou ouverture, en quelque manière que ce soit même à verre dormant » et l'article 678 précise également « on ne peut avoir des vues droites ou fenêtres d'aspect, ni balcons ou autres semblables saillies sur l'héritage clos ou non clos de son voisin, s'il n'y a dix-neuf décimètres [...] de distance entre le mur où on les pratique et le dit héritage. <L 15-12-1949, art. 28> »

L'absence de cette autorisation ne me permet pas de m'assurer du respect de la loi

Par conséquent, j'envisage de procéder au retrait de cette décision, et d'émettre un arrêté d'opposition à votre dossier mentionnant l'intégralité des points relevés ci-dessus.

C'est pourquoi, en vertu de l'article L. 121-1 et L.122-1 du Code des relations entre le public et l'administration, je vous invite à formuler toutes observations dans un délai de

10 jours à compter de la réception de la présente lettre pour que je sois en mesure de me prononcer en toute connaissance de cause, sur votre dossier.

A défaut, je serai dans l'obligation de procéder au retrait de cette décision, au plus tard le 09/08/2021 et je considérerais que vous n'avez pas d'observations à formuler.

Veillez agréer, MADAME, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à : JOUY SUR EURE, le 27/07/2021

Le Maire,



Philippe ALLAIN

*Pour le Maire
L'Adjoint délégué,*

O. JUY 